ÉCHOBAT DÉVELOPPEMENT
ORGANISME DE FORMATION DU RÉSEAU DE L'ÉCOCONSTRUCTION SOLIDAIRE

PROGRAMME DE FORMATION

Rédiger le règlement intérieur

FORMATION A DISTANCE

Introduction sur l'environnement global de l'intervention :

Aujourd'hui l'entreprise réfléchit son organisation à venir.
Un des axes de travail est de mettre en place une action/intervention/formation pour l'ensemble de l'équipe des gérants pour rédiger le règlement intérieur de son entreprise.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Rédiger un règlement intérieur en accord avec le fonctionnement de son entreprise
- Fixer les règles permettant d'anticiper et de sortir de situations de blocage
- Faire du règlement un outil du quotidien

LE PROGRAMME DE FORMATION

1) Qu'est-ce qu'un règlement intérieur ?

- Document obligatoire ou facultatif ?
- Qui l'élabore ?
- Quid de sa durée et des possibilités de le modifier ?
- Avantages et inconvénients d'un règlement intérieur pour une entreprise de moins de vingt salariés

2) Identifier les clauses interdites

- Clauses interdites par la loi
- Clauses contraires aux libertés individuelles et collectives

3) Identifier les clauses obligatoires

- Clauses qui doivent être intégrées
- Clauses qui peuvent être intégrées

4) Modalités de communication interne sur le règlement intérieur

- Mise en place d'une réunion de présentation du règlement intérieur
- Finalisation d'une feuille d'émargement suite à la remise individuelle du support

Livrables

- Le règlement intérieur.

Cette formation peut être suivie d'une deuxième journée pour présenter le règlement intérieur à l'ensemble de l'équipe.

Déroulement et moyens pédagogiques :

- Formation : Apports théoriques sur l'organisation de chantiers, plan de charge, planning de travail
- Régulation : Ajustement des représentations des membres de l'équipe, des processus de fonctionnement.
- Opération : Travail à partir de solutions opérationnelles à mettre en œuvre. Finalisation de dossier chantier
- Plateforme Utilisée : KROQI, la plateforme web d'accès gratuit pour tous les professionnels de la construction et de l'aménagement